Comité du Calvados Un non de gauche pour construire une autre Europe

Mars 2005 Lettre du comité n° 2

Edito

LE « NON » PEUT ET DOIT GAGNER

La date du référendum est enfin fixée au 29 mai. La campagne va s'accélérer.

Les mobilisations sociales, à l'image de Guéret, commencent à faire le lien avec la Constitution. Les manifestations des 8, 9 et 10 mars très massives tendent à faire du référendum un possible débouché alors que le gouvernement reste sourd aux revendications qui s'expriment.

Pour le moment, la dynamique joue en faveur du NON et d'une critique du libéralisme. Le NON progresse dans les sondages, mais le nombre d'indécis reste considérable. Tout va donc dépendre de l'orientation que prendra finalement la masse de ceux qui n'ont pas encore fait leur choix (la moitié de l'électorat !). L'enjeu de la bataille va

Le NON EST MAJORITAIRE A GAUCHE ET DANS LE MOUVEMENT SOCIAL: minorités du PS et des Verts, PCF, la gauche radicale, l'essentiel du syndicalisme (à l'exception de la CFDT), ATTAC....

être de les convaincre.

II reste onze semaines. NOUS VISONS UN NON MAJORITAIRE DANS LE PAYS.

Toutes nos forces doivent être engagées dans un travail de terrain pour UNE CAMPAGNE DE PROXIMITE DANS LES ENTREPRISES ET LES QUARTIERS, LES VILLAGES.

Multiplions les réunions publiques dans tous les cantons.

Un grand meeting central est prévu le 13 avril à CAEN avec la participation de Martine BILLARD (Députée Verts), Alain KRIVINE (Porte parole LCR), Roger MARTELLI (PCF-directeur de la revue REGARDS), Jacques NIKONOFF (Président ATTAC France) et Yves SALESSE (Ht fonctionnaire- Président de la Fondation Copernic).

Le « NON » peut et doit gagner, parce qu'une autre EUROPE EST POSSIBLE

Une Europe en rupture avec le système libéral , EST NECESSAIRE.

Une Europe sociale, démocratique, féministe, écologiste, et

Activités du Comité du Calvados

Depuis la parution de notre lettre n°1, nous avons dépassé notre objectif des 200 signatures. Le Comité continue de se réunir très régulièrement (environ une fois tous les quinze jours). Un nouveau tract destiné à une diffusion large est à votre disposition. L'argumentaire, détaillé dans la lettre n°1, est prêt.

Le Comité prépare activement le meeting de Caen qui aura lieu le 13 avril (Voir calendrier)

Le mardi 15 février, nous avons tenu une conférence de presse qui a enfin retenu l'attention de la presse régionale. Le 1er mars, une délégation du Comité a été reçue par le Préfet auquel nous avions demandé une entrevue afin d'obtenir une expression pluraliste des courants de pensée à propos du traité constitutionnel européen, tout le monde ayant pu constater que les partisans du OUI, de droite comme de gauche avaient entamé une campagne de désinformation en utilisant les grands médias écrits et audiovisuels . Nous avons dénoncé cette parodie de « débat » démocratique et exigé que les moyens régionaux d'information, en premier lieu le service public de radio et de télévision, respectent le droit à l'information pluraliste en donnant toute sa place aux partisans d'un NON de Gauche, d'un NON antilibéral au traité constitutionnel.

De même, nous avons exprimé le souhait d'un libre accès aux salles de réunion - la plupart des mairies font payer la location des salles- afin que ce référendum, donne réellement lieu à un débat démocratique.

Cette rubrique devrait s'intituler plus justement « Activités des comités du Calvados » puisque depuis la mi-février, plusieurs comités se sont constitués dans le département : le Comité d'Hérouville, le Comité de l'Université, le Comité de Vire, celui de Saint Sever, celui de Falaise. D'autres sont en constitution. Ces comités se font connaître localement, organisent des campagnes de signatures , distribuent des tracts et démultiplient les réunions.

Les partisans du non de gauche privés du droit d'information?... suite.... ou la pensée « ouinique »

Dans la période où le Ministère délégué aux Affaires Européennes lance une campagne radiophonique, prétendument « neutre » destinée à « inciter les français à s'informer sur le Traité Constitutionnel Européen » et qui se trouve être en réalité une campagne éhontée en faveur du oui, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel se prononce sur l'attribution du temps de parole lors de la campagne officielle pour le Traité Constitutionnel Européen en indiquant qu'il entend que la répartition se fasse selon la seule représentativité des partis, cautionnant ainsi plus qu'implicitement le oui.

Cette position est exprimée alors que la réponse à la question posée continue à faire débat au sein des partis majoritaires, particulièrement au PS, dont le premier secrétaire tente par tous les moyens de faire taire les voix discordantes dans ses rangs, que la plupart des grandes centrales syndicales ou des associations telles ATTAC, s'opposent ou expriment un refus sur le traité constitutionnel européen, et que plus de 300 collectifs unitaires pour un non de gauche se sont créés en France en répondant à l'appel des 200.

Les conséquences, sur le plan du débat qui devrait être démocratique, de la mainmise médiatique, posent de graves problèmes: outre la place scandaleusement proéminente qui est faite aux partisans du oui sur les antennes publiques nationales, plusieurs débats, prétendument contradictoires sont initiés ici ou là. C'est ainsi qu'à l'Ecole de Sciences politiques à Paris doit se

tenir une discussion entre partisans du oui et partisans du ... oui ! dans un climat où la pensée « ouinique » bat son plein et vole très haut puisque Jacques Chirac n'hésite pas à qualifier le vote non de « connerie ».

Merci de nous demander, dans le cadre de ce référendum, de répondre par « oui » ou par « non », en nous faisant savoir que seul le oui serait une réponse digne!

Heureusement, nous sommes nombreux dans notre détermination à travers tout le pays grâce à tous les comités qui se créent, à donner de la voix, pour faire valoir le droit à un réel débat démocratique : 35 organisations et associations ont lancé un appel « tous ensemble contre la censure du non » et appelé le 4 mars à un rassemblement devant le Palais de l'Elysée, la municipalité de Romainville a demandé une dotation équitable de crédits exceptionnels aux partis et organisations politiques dans le cadre de la campagne, le Comité du Vaucluse organisait le 8 mars un rassemblement devant la Préfecture, etc....

Dans le département du Calvados, nous invitons notamment, celles et ceux qui souhaitent former des comités locaux pour un non de gauche à interpeller les maires des communes pour que soient mises gratuitement à leur disposition des salles dans le but de tenir des réunions publiques. A cette fin, nous vous proposons le modèle de lettre type qui suit :

Monsieur le Maire.

Nous réunissons un certain nombre de militants, politiques, syndicaux et associatifs qui se sont constitués en Comité pour « Un Non de gauche pour construire une autre Europe ».

De même que le Président de la République, nous estimons que le référendum qui aura lieu le 29 mai sur l'avenir de l'Europe constitue un scrutin très important et qu'il est fondamental qu'il soit préparé par un débat réellement démocratique.

La démocratie suppose que les partisans du NON de gauche puissent s'exprimer et se faire entendre à la même hauteur que les partisans du OUI . Pour le moment, les médias ont fait la part belle aux partisans du OUI de droite comme de gauche .

Persuadés que vous avez à cœur l'expression pluraliste, nous vous demandons l'accès gratuit à une salle de votre commune afin de pouvoir tenir un débat public ouvert à toutes et tous.

Comptant sur votre souci de démocratie locale, nous espérons une réponse favorable et d'avance nous vous remercions,

Le Comité de...

En bref ...

Le 5 mars, le non au Traité Constitutionnel Européen a marqué la manifestation de GUERET, la plupart des participants (François Hollande mis à part, sauf de la bataille de boules de neige) se référant au fait qu'« on ne peut pas défendre à la fois le service public et la constitution européenne » (Bernard CASSEN, ATTAC), et sur le même thème notamment de la sauvegarde du service public, les défilés du 10 mars, qui ont rassemblé plus d'un million de personnes à travers la France ont été étoffés de nombreux slogans hostiles au Traité Constitutionnel Européen.

En quelques semaines, le oui a chuté pratiquement de 10 points dans les sondages, à 56 %.

Autres prises de position : Le Président de la CFE-CGC annonce qu'il ferait personnellement campagne pour le non : la centrale syndicale appelle le gouvernement à bloquer définitivement la directive Bolkestein, jugeant insuffisante sa « suspension » actuelle. L'UNEF appelle à rejeter le TCE, considérant entre autres que « lorsque par exemple, le projet de constitution écarte la possibilité d'une convergence en matière sociale, il interdit l'harmonisation des statuts sociaux des étudiants en Europe ».

Les travailleurs sociaux prennent l'initiative d'un appel spécifique **l'Appel des 200 travailleurs sociaux** contre le TCE, relayant l'appel des 200 initié par la Fondation Copernic. Entre autres raisons à leur décision, ils constatent que « là où les services sociaux n'existent pas, les états n'ont aucune obligation d'en créer » la politique sociale et la lutte contre l'exclusion étant « subordonnée à la nécessité de maintenir la compétitivité de l'Union ».

(références : site WWW.appeldes200.net)

Calendrier Réunions publiques

22 mars: Ouistreham, Blainville-Sur-Orne

23 mars : Saint-Pois

29 mars : Douvres-la-Délivrande

31 mars : Dives-sur-Mer 22 avril : Trouville-Sur-Mer

A venir: Bayeux, Villers-Bocage, Touques, Lisieux, Evrecy, Mondeville, Vire, Hérouville-Saint-Clair ainsi que toutes les communes où vous désirerez engager des débats publics.

Meeting départemental Mercredi 13 avril 2005 à 20 heures 30

A l'Amphi Pierre-Daure, Université de CAEN Avec des personnalités signataires de l'appel des 200

Afin donner à un non de gauche une chance de l'emporter, nous avons besoin de soutien financier pour éditer des tracts des affiches, organiser des réunions, louer des salles et aucun financement public (voir ci-dessus) n'est prévu pour porter notre voix au cours de la campagne qui s'annonce.

Soutien financier : chèques à l'ordre de Georges FAUVEL – CCP 773031 E Rouen Chèques A adresser à René LE BRIS, 8 rue Roger Poulin 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR Tél. : 06.83.42.87.52